

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **L'Essai SA, Genève**
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: Bontron & Schnegg SA (anciennement "Jérôme Bontron SA"), Genève
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 12.05.2003
5.

Echéance de préavis des créances: **30.06.2003**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Bontron & Schnegg SA, rue de Malatrex 50, 1201 Genève
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: L'actif et le passif de la société L'Essai SA sont repris par Jérôme Bontron SA qui a modifié sa raison sociale en Bontron & Schnegg SA conformément au contrat de fusion du 12 mai 2003 basé sur un bilan au 31 décembre 2002. La société L'Essai SA est dissoute. La société reprenante attire expressément l'attention des créanciers sur la possibilité de la confusion des biens des deux sociétés après l'expiration d'un délai de trois mois à compter du troisième appel aux créanciers conformément à l'article 748 chiffre 6 CO en relation avec l'article 745 CO.

Me Dominique Boyer, Notaire
1206 Genève

(01018294)